RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01685
Numéro SIREN : 838 090 967
Nom ou dénomination : MxCA

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/027936

Bilan

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Président

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18
ACTIF			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles			
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	7 294 278		7 294 278
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 294 278		7 294 278
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Créances			
Clients et comptes rattachés			
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Etat, Impôts sur les bénéfices			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires			
Autres créances			
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	9 599		9 599
Charges constatées d'avance			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 599		9 599
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	7 303 877		7 303 877

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon : dépôt n° 27936 en date du 16/07/2019

Bilan

	Net au 31/12/18
PASSIF	
Capital social ou individuel	7 316 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	-24 051
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	2 989
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 295 639
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts	
Découverts et concours bancaires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières diverses	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 239
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat, Impôts sur les bénéfices	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	
Etat, Obligations cautionnées	
Autres dettes fiscales et sociales	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	8 239
Ecarts de conversion - Passif	
TOTAL PASSIF	7 303 877

Compte de résultat

	du 09/03/18 au 31/12/18 10 mois
ACTIVITE SERVICES	
Production réelle de services	
Achats consommés	
MARGE	
ACTIVITES ANNEXES	
Produits activités annexes	
CHIFFRE D'ACTIVITE GLOBALE	
MARGE GLOBALE	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	
Total autres produits	
CHARGES D'EXPLOITATION	
Honoraires et frais d'actes	21 970
Autres achats et charges externes	21 970
Impôts et taxes	
Frais de personnel	
Dotations amortissements & provisions	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-21 970**
OPERATIONS EN COMMUN	
Produits financiers	909
Produits financiers	909
Charges financières	
RESULTAT FINANCIER	909
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-21 061**
Produits exceptionnels	
Dot.amort.prov.except.	2 989

Compte de résultat

	du 09/03/18 au 31/12/18 10 mois
Charges exceptionnelles	2 989
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 989
RESULTAT DE L'EXERCICE	-24 051

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MxCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 7 303 877 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 24 051 euro.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 09/03/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels sont arrêtés par le Président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euro.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		8 179 681	885 403	7 294 278
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		8 179 681	885 403	7 294 278
ACTIF IMMOBILISE		8 179 681	885 403	7 294 278

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

En mars 2018, la société a acquis des titres de la société Novacap Group Holding et a soucrit à deux augmentations de son capital portant sa participation au 31 décembre 2018 à 7 146 802 € représentant 1.35 % du capital.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 147 476 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	**147 476**		**147 476**
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**147 476**		**147 476**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus/créances rattachées	**909**
Total	**909**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 316 700,00 euro décomposé en 7 316 700 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	7 316 700	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 316 700	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		2 989		2 989
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		**2 989**		**2 989**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 989		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 239 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 239	8 239		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**8 239**	**8 239**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 100
Total	**5 100**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

Les produits financiers s'élevant à 909 euros concernent sa filiale avec laquelle MxCA a un lien de participation.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Dans le cadre de la prise de participations, la société MxCA a signé divers documents, notamment des pactes d'associés, dans lesquels elle a donné et reçu différents engagements.

Liste des filiales et participations

Filiales et participations (en K€)	CAPITAL	RESERVES ET REPORT A NOUVEAU AVANT AFFECTATION DES RESULTATS	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENUE (EN POUR-CENTAGE)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON ENCORE REMBOURSES	CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTATS (BENEFICE OU PERTE DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
				BRUTE	NETTE						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous 1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations 1. Filiales non reprises au paragraphe A a) Filiales françaises (ensemble)											
Novacap Group Holding	248 153		1,35%	7 147	7 147	147					
b) Filiales étrangères (ensemble)											
2. Participations non reprises au paragraphe A a) Dans des sociétés françaises (ensemble) b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)											

MxCA
Société par actions simplifiée
au capital de 7 316 700 euros
Siège social : 17, rue Bourgelat, 69002 LYON
838 090 967 LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à - 24 050,71 euros au compte "report à nouveau" débiteur, à ouvrir au passif du bilan.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

M. Bago

MxCA
Société par actions simplifiée
au capital de 7 316 700 euros
Siège social : 17, rue Bourgelat, 69002 LYON
838 090 967 LYON

COPIE DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 JUIN 2019

L'an 2019,
Le 4 juin,
A 11 heures 30,

Les associés de la société MxCA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 17, rue Bourgelat 69002 LYON, sur convocation faite par lettre simple, adressée le 27 mai 2019 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par la société MERIEUX DEVELOPPEMENT, Président de la Société, représentée par son Directeur Général, Monsieur Michel BAGUENAULT de PUCHESSE.

La société GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par le les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 7 316 700 actions sur les 7 316 700 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à - 24 050,71 euros au compte "report à nouveau" débiteur, à ouvrir au passif du bilan.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions relevant dudit article et mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un associé.

Au procès-verbal suivent les signatures
Pour copie Certifié Conforme
Le Président

